

Image not found or type unknown



## Récupérer mon argent versé à ma mère

Par **rocheteau**, le **21/01/2011** à **17:11**

Bonjour, j'aimerais savoir svp ,j'ai travaillé de 16 à 23 ans en usine et je donnais mes paies à mes parents. sur 7 enfants seul les 3 premiers ont fait comme moi. les 4 autres n 'ont jamais rien donner. après le décès de ma mère , peut on récupérer cette sommes qui est de 19800€ sur l 'héritage . merci ,cordialement...[img]http://[/img]

Par **P.M.**, le **21/01/2011** à **18:42**

Bonjour,  
Cela n'a donc rien à voir avec le Droit du Travail mais plutôt avec le forum Droit civil & familial...  
Si vous avez un notaire, vous pourriez toujours l'interroger...